



95 % des seniors néo-aquitains vivent à domicile

La Nouvelle-Aquitaine est la région française la plus âgée, avec 29 % de personnes de 60 ans ou plus ; la quasi-totalité de ces seniors vivent à domicile. La perte d'autonomie affecte 6 % de ces derniers. Comme les problèmes fonctionnels et les restrictions d'activités, croissant avec l'âge, elle touche plus fréquemment les femmes à partir de 85 ans. Aux grands âges, la plupart des seniors bénéficient d'une aide apportée par l'entourage ou combinée avec d'autres dispositifs : professionnels, matériels spécialisés, aménagements du logement.

Mireille Dalla-Longa, Géraldine Labarthe, Insee

La Nouvelle-Aquitaine, région française la plus âgée

La Nouvelle-Aquitaine compte 1 692 000 personnes de 60 ans ou plus en 2014. Ces seniors représentent 29 % de la population régionale, contre 25 % en moyenne nationale. Ainsi, la Nouvelle-Aquitaine se classe en tête des régions les plus âgées. Comme en France métropolitaine, la quasi-totalité des seniors (95,5 %) vivent à leur domicile. Si cette part diminue avec l'âge, elle concerne encore 80 % des 85 ans ou plus. À ces âges, l'entrée en institution devient plus fréquente. Pour accueillir les personnes âgées dépendantes, la Nouvelle-Aquitaine offre en moyenne, comme au niveau national, 124 places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus. À l'horizon 2050, la région compterait deux fois plus de personnes d'au moins 75 ans induisant une hausse du nombre de personnes dépendantes. En Nouvelle-Aquitaine comme ailleurs, la prise en charge de la dépendance constitue ainsi un enjeu important dans les années à venir.

Différentes formes de perte d'autonomie

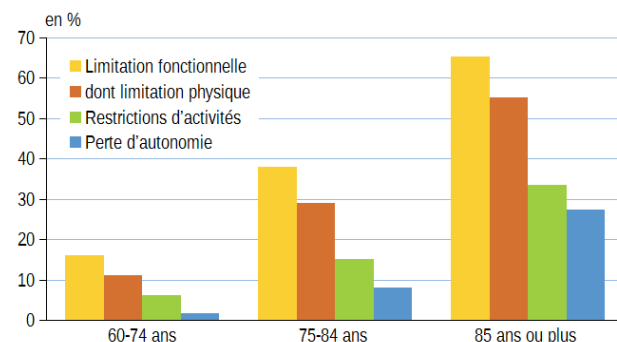
À domicile, un senior néo-aquitain sur sept se perçoit en mauvaise ou très mauvaise santé, légèrement plus qu'en France métropolitaine. Ils sont, en outre, deux fois plus nombreux à faire état de limitations fonctionnelles (27 %) ; elles concernent 65 % des 85 ans ou plus, contre 16 % des 60 à 74 ans (figure 1). Les problèmes fonctionnels physiques sont les plus fréquents. Ainsi, un senior sur cinq exprime des difficultés motrices : marcher, monter un escalier, se pencher pour ramasser un objet ou se servir de ses mains ou de ses doigts... Les autres problèmes fonctionnels sont moins répandus : un senior sur huit souligne des problèmes sensoriels (vue, audition) et un sur douze des problèmes cognitifs, de mémoire, de concentration, de compréhension ou de capacité à résoudre des problèmes de la vie quotidienne.

Les problèmes fonctionnels s'accompagnent souvent de restrictions d'activités ; parmi les seniors dont les fonctions sont altérées, huit sur dix se sentent restreints dans leurs activités quotidiennes. Par exemple, un sur cinq éprouve des difficultés pour se laver seul ou n'en est plus capable, et autant peinent à sortir de chez eux ou ne le peuvent plus. Cependant, même parmi les seniors n'ayant pas de problèmes fonctionnels, 20 % s'estiment gênés dans leurs activités. Globalement 36 % des seniors sont limités dans leur quotidien, dont 12 % fortement.

Le cumul de restrictions d'activités aboutit souvent à une perte d'autonomie (source). En Nouvelle-Aquitaine, cette dernière affecte 6,3 % des seniors vivant à domicile, soit environ 100 000 personnes. Elle concerne 27 % des seniors de 85 ans ou plus, soit 15 fois plus que les seniors de moins de 75 ans.

1 La perte d'autonomie croît avec l'âge

Part des seniors selon l'âge et les incapacités en Nouvelle-Aquitaine (en %)



Champ : personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile.
Source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2014.

Que ce soit en termes de limitations fonctionnelles, de restrictions d'activités ou de perte d'autonomie, la Nouvelle-Aquitaine ne se différencie pas significativement de la France métropolitaine. Elle se distingue peu des régions voisines, hormis des Pays de la Loire où les seniors vivant à domicile se considèrent moins affectés (figure 2).

2 La Nouvelle-Aquitaine ne se démarque pas de la plupart de ses voisines

Indicateurs sur l'état de santé et les incapacités des seniors vivant à domicile

Part de seniors :	Nouvelle-Aquitaine	en %			
		Régions limitrophes*		Autres régions métropolitaines	
		Pays de la Loire	Centre-Val de Loire	Minimum	Maximum
En mauvaise ou très mauvaise santé	14	11	12	11	15
Ayant au moins un problème fonctionnel	27	24	26**	24	31
Fortement limités	12	9	11**	9	14
En perte d'autonomie	6	5	5	5	8

* Valeurs de l'Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Occitanie non représentées ici, car non significativement différentes de celles de la Nouvelle-Aquitaine.

** Valeurs non significativement différentes des valeurs de la Nouvelle-Aquitaine.

Champ : personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile.

Source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2014.

Aux grands âges, les femmes plus affectées que les hommes

Le ressenti des seniors à domicile sur leur état de santé ne discrimine pas significativement les femmes des hommes. Toutefois, à partir de 85 ans, celles-ci se déclarent bien plus souvent affectées par un problème fonctionnel, notamment physique (59 % contre 48 % des hommes), par des restrictions d'activités (37 % contre 27 %) ou par la perte d'autonomie (31 % contre 20 %).

Les femmes très âgées sont plus exposées à ces risques que les hommes. D'une part, elles atteignent plus souvent qu'eux les grands âges, où les problèmes de santé sont plus fréquents. En effet, l'espérance de vie à 60 ans des femmes est supérieure de 4 ans et demi à celle des hommes. D'autre part, elles se retrouvent deux fois plus fréquemment seules dans leur logement que les hommes, souvent par veuvage (du fait de leur espérance de vie supérieure et de leur âge, en moyenne, inférieur à celui du conjoint).

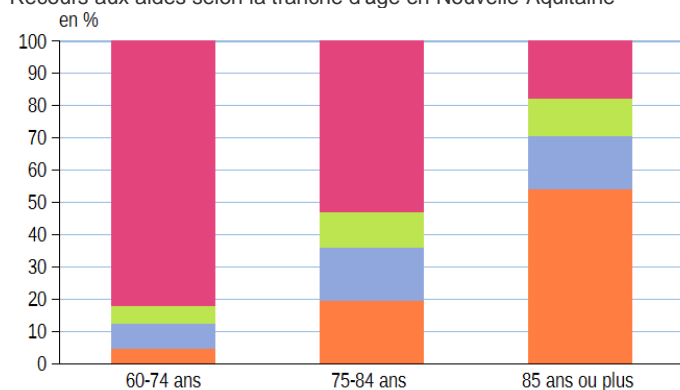
Ainsi, plus âgées, plus affectées et plus souvent seules, les femmes vivent aussi moins souvent à domicile (76 % des 85 ans ou plus, contre 87 % des hommes du même âge) et davantage en institution que les hommes. À domicile, les femmes d'au moins 85 ans ont plus souvent qu'eux recours aux aides, combinant notamment l'aide de l'entourage et l'aide professionnelle ou technique (y compris l'aménagement du logement).

Avec l'âge, une aide plus soutenue pour les seniors

La majorité des seniors âgés de moins de 75 ans vivent à domicile sans aide, tandis que 8 % recourent uniquement à l'aide professionnelle (aide-ménagère, infirmier...) ou technique : déambulateur, fauteuil roulant, aménagement du logement (barre d'appui, douche adaptée), etc. L'entourage, conjoint inclus, est peu sollicité, qu'il agisse seul (5 %) ou en appui d'une autre aide (4 %) (figure 3).

3 Aux grands âges, la majorité des seniors conjuguent les différentes aides

Recours aux aides selon la tranche d'âge en Nouvelle-Aquitaine



* aide technique, y compris aménagements du logement.

Champ : personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile.

Source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2014.

Cependant, au delà de 84 ans, seuls 18 % des seniors restent sans aide et l'aide mixte devient dominante : 54 % conjuguent l'aide de proches avec une aide professionnelle ou technique. La perte d'autonomie, alors plus fréquente, nécessite un accompagnement renforcé que les proches aidants ne peuvent pas assumer seuls.

Un senior de 60 ans ou plus sur cinq reçoit l'aide de l'entourage (associée ou non à d'autres aides), soit 350 000 personnes ; cette part quadruple lorsqu'ils sont en situation de perte d'autonomie (85 %).

Source

L'enquête Vie quotidienne et santé (VQS), menée par la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère de la santé) en 2014, est une enquête nationale menée sur les personnes de 60 ans ou plus (désignées dans cette étude par le terme « seniors ») vivant à domicile sur leurs capacités fonctionnelles, leurs difficultés quotidiennes et leur état de santé général.

L'enquête VQS ne permet pas d'estimer la dépendance selon la grille AGGIR (Autonomie, Gérontologie, Groupes Iso-Ressources) utilisée pour accorder l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), ni selon d'autres grilles comme celles de Katz ou de Colvez. Elle est approchée par un score calculé à partir des différentes questions posées dans VQS. Les seniors obtenant un score élevé sont classés dans le groupe IV et considérés en situation de perte d'autonomie dans cette étude.

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellay

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

ISSN : 2492-6957

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Michel M., « La part de seniors à domicile en situation de perte d'autonomie varie d'une région à l'autre », *Insee Focus* n° 115, juin 2018.
- Galinier C., « À l'horizon 2050, 900 000 séniors en plus en Nouvelle-Aquitaine », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 43, juin 2017.
- Beaudemoulin C., Prévot P., Hubert V., Pierre M. « L'AAH en Limousin : un soutien majeur pour de nombreuses personnes en situation de handicap », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 29, juillet 2016.

